## **DESCRIPTION DU JEU DE DONNÉES:**

Le jeu de données présente les réclamations du programme **Pour une maternité sans danger** inscrites dans une année civile et acceptées au 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante. Les travailleuses enceintes ou qui allaitent peuvent bénéficier du programme Pour une maternité sans danger si leur emploi comporte des dangers physiques pour leur santé ou celle de l'enfant à naître ou qu'elle allaite.

L'objectif du programme est de maintenir en emploi les travailleuses enceintes ou qui allaitent dont le travail comporte des dangers physiques pour leur santé ou celle de l'enfant à naître. Ces travailleuses peuvent être affectées à un autre poste ou à d'autres tâches ou, si c'est impossible, avoir droit à un retrait préventif. Pour plus d'information sur le programme, veuillez vous référer au site Internet de la CNESST en cliquant <u>sur ce lien</u>.

Afin de garantir le respect à la vie privée et la protection des renseignements personnels, les réclamations sont listées à partir d'un identifiant numérique anonyme, créé pour le jeu de données.

Le tableau descriptif des variables présenté à la page suivante du jeu de données PMSD se définit comme suit :

VARIABLE : Nom de la variable utilisé au jeu de données.

**DESCRIPTION VARIABLE**: Nom fonctionnel et/ou description détaillée de la variable. **TYPE**: Type de format de la variable: Num (numérique), Alph (alphanumérique), Date.

**LONGUEUR** : Nombre de caractères possibles pour la variable.

**CODE VALEUR** : Description des valeurs disponibles ou référence aux pages des tableaux descriptifs des valeurs.



## Tableau descriptif des variables du jeu de données PMSD

VARIABLE	DESCRIPTION DE LA VARIABLE	TYPE	LONGUEUR	CODE VALEUR
ID	Numéro séquentiel anonyme distinguant les occurrences.	Numérique	9	
DATE_RECLA	Date d'inscription de la réclamation à la CNESST.	Date (AAAA-MM-JJ)	10	
CATEGORIE	La catégorie de la réclamation identifie si la réclamation concerne une travailleuse enceinte ou une travailleuse qui allaite.	Alphanumérique	24	Travailleuse enceinte Travailleuse qui allaite
GROUPE_AGE	Groupe d'âge de la travailleuse au moment de la réclamation	Alphanumérique	15	MOINS DE 20 ANS 20 A 24 ANS 25 A 29 ANS 30 A 34 ANS 35 A 39 ANS 40 ANS OU PLUS
REGION	Nom de la direction régionale associée à la réclamation.	Alphanumérique	30	
FACTEUR_RISQUES	Raison invoquée par le médecin ou par la travailleuse face aux dangers que comporte le poste de travail, eu égard à l'état de grossesse de la travailleuse ou de la mère qui allaite.  Le facteur de risques existant au poste de travail est codée selon un système de classification propre à la CNESST.	Alphanumérique	30	Voir page 3
SEMAINE_GROSSESSE	Nombre de semaines de grossesse à la date du retrait préventif ou de l'affectation de la travailleuse.	Alphanumérique	22	1 SEMAINE A 4 SEMAINES 5 A 9 SEMAINES 10 A 13 SEMAINES 14 A 17 SEMAINES 18 A 22 SEMAINES 23 A 26 SEMAINES 27 A 30 SEMAINES 31 A 35 SEMAINES 36 SEMAINES OU PLUS INDETERMINEE
SECTEUR_SCIAN	Description du groupe secteur de SCIAN (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord) lié au retrait préventif à la réclamation.	Alphanumérique	87	Voir page 4

## Tableau descriptif des valeurs des facteurs de risques

FACTEUR DE RISQUES	DESCRIPTION			
01-RISQUE CHIMIQUE	Cette catégorie comprend les gaz anesthésiques, les métaux, les solvants et diluants, les produits utilisés dans l'industrie du plastique ou du caoutchouc, les gaz asphyxiants ou irritants, les pesticides, herbicides, insecticides, fongicides et rodenticides, les odeurs chimiques ou autres, les poussières ou vapeurs (organiques ou minérales) ainsi que les autres produits chimiques.			
02-RISQUE PHYSIQUE	Cette catégorie comprend le bruit, les ultrasons, les vibrations, les radiations, les contraintes thermiques, l'hyperbare, les chocs électriques et les autres agresseurs physiques.			
03-HORAIRE DE TRAVAIL	Cette catégorie comprend les risques liés aux horaires de travail, incluant les rotations d'horaire, le travail de nuit et le décalage horaire.			
04-CHARGE DE TRAVAIL	Cette catégorie comprend les risques liés au rythme ou à la charge de travail.			
05-POSTURE DE TRAVAIL	Cette catégorie comprend les risques liés à la posture de travail, incluant la posture assise, la posture debout, les flexions, les extensions, les étirements, la rotation du corps ou du tronc, la marche.			
06-SOULEVER POUSSER TIRER	Cette catégorie comprend les risques liés au fait de soulever, pousser ou tirer des charges lourdes.			
07-AUTRES EFFORTS PHYSIQUES	Cette catégorie comprend les risques liés aux efforts physiques non classés ailleurs.			
08-AUTRES RISQUES ERGONOMIQUES	Cette catégorie comprend les risques ergonomiques non classés ailleurs.			
09-RISQUE BIOLOGIQUE	Cette catégorie comprend les risques d'originale virale, bactérienne, mycologique ou parasitaire, les risques pathologiques associés à des produits biologiques et les risques associés à la manipulation ou au contact d'un animal.			
10-SECURITE DU TRAVAIL	Cette catégorie comprend les planchers glissants, les escaliers et les risques d'être frappé par un objet ou une personne.			
11-RISQUES DIVERS	Cette catégorie comprend tous les autres risques non classés ailleurs parmi toutes les divisions			
12-INDETERMINE	Cette catégorie comprend tous les cas où l'agresseur est absent.			

## Tableau descriptif des valeurs du secteur SCIAN

SECTEUR	DESCRIPTION
Agriculture	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 1111 à 1129,1151 à 1152
Foresterie, exploitation forestière et activités de soutien à la foresterie	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 1131 à 1133,1153
Pêche, chasse et piégeage	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 1141 à 1142
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 2111 à 2131
Services publics	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 2211 à 2213
Construction	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 2361 à 2389
Fabrication de biens durables	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 3211 à 3219,3271 à 3279,3311 à 3379
Fabrication de biens non durables	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 3111 à 3169,3221 à 3262,3391 à 3399
Commerce de gros	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 4111 à 4191
Commerce de détail	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 4411 à 4543
Transport et entreposage	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 4811 à 4931
Finances et assurances	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 5211 à 5242,5261 à 5269
Services immobiliers et services de location et de location à bail	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 5311 à 5331
Services professionnels, scientifiques et techniques	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 5411 à 5419
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 5511 à 5629
Services d'enseignement	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 6111 à 6117
Soins de santé et assistance sociale	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 6211 à 6244
Information, culture et loisirs	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 5111 à 5191,7111 à 7139
Hébergement et services de restauration	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 7211 à 7225
Autres services	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 8111 à 8141
Administrations publiques	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 9111 à 9191
Autres ou non codés	Aucun regroupement n'est attribué si le code SCIAN (à 4 positions) est absent ou ne correspond à aucune des valeurs prévues